

# FONDS D'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

28 octobre 2008

Résumé de la réunion d'organisation des coprésidents du Comité du fonds fiduciaire  
du Fonds pour les technologies propres  
Le 15 octobre 2008

## Ouverture de la séance

1. la séance a été ouverte par M<sup>me</sup> Katherine Sierra, Vice-présidente, réseau Développement durable, Banque mondiale.

## Élection des coprésidents

2. Le Comité a élu à sa présidence MM. Ricardo Ochoa et Andrew Steer, membres du Comité du fonds fiduciaire représentant le Mexique et le Royaume-Uni respectivement.

## Programme de travail du Comité du fonds fiduciaire du CTF pour l'exercice 09

3. Le Comité s'est penché sur le document n° CTF/TFC.OM/2 intitulé *Proposed Work Program for the Clean Technology Fund Trust Fund Committee*, et il l'a approuvé en ajoutant au programme de travail les éléments ci-après, qui doivent être examinés pendant une de ses réunions futures :

- a) Possibilités de mobilisation d'autres contributions bilatérales par le CTF, et modalités d'une telle opération, et
- b) Combinaison des ressources du CTF avec celles d'autres sources de financement, en particulier le marché du carbone.

4. Dans le cadre de l'examen de ses processus et procédures, le Comité a :

- a) insisté sur la nécessité d'assurer l'efficacité de ses réunions et de ses procédures,
- b) invité le service administratif à programmer les réunions en marge d'autres événements, dans la mesure du possible,
- c) recommandé que la durée de la prochaine réunion soit prolongée, compte tenu de son ordre du jour chargé ; et
- d) demandé que les documents soient diffusés auprès des membres du Comité deux semaines avant la tenue de la réunion.

## Divers

5. Le Comité s'est penché sur la question des observateurs invités et, conscient du fait que sa prochaine réunion sera consacrée à l'examen de questions stratégiques générales, a convenu que le PNUD et le PNUE doivent être invités à y assister en qualité d'observateurs.

6. Le service administratif a été invité à préparer, à l'attention du Comité, une proposition sur la façon de faire participer d'autres observateurs aux travaux des réunions, et plus particulièrement lors des séances consacrées à l'examen de questions stratégiques générales. Cette proposition doit préciser le rôle des observateurs et chercher à établir un juste équilibre entre les objectifs d'assurer la transparence, de veiller à l'efficacité des travaux et de faire en sorte que les débats soient bien circonscrits et portent sur les questions de fond.

## **Clôture de la séance**

7. Le Comité a levé sa séance à 16 heures, le 15 octobre 2008.